

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS POUR LE SIEGE DE L'EEEOA A CALAVI

Ref: WAPP/04/2021/FED/AGoSE

RESPONSE N°3 —REPNSES AUX QUESTIONS REÇUES

Envoyées aux entreprises le 29 novembre 2021

N°	Question	Réponse
1	Par rapport aux informations sur le serveur, il est mentionné dans les spécifications requises à la page N°3 du présent DAO ‘‘32 GB (1*32GB)’’, et dans la fiche des spécifications techniques et offres techniques à la page 2 des annexes II et III, il est mentionné au niveau des spécifications requises ‘‘32 GB (4*32GB)’’. Doit-on considérer (1*32GB) ou (4*32GB) ??	Veuillez considérer 4*32 Go pour la mémoire du serveur